

TARIFS ANNUELS 2026/2027



Tarifs votés en Conseil d'Administration de l'OGEC le 08/04/2026 et révisables chaque année

LYCÉES	CONTRIBUTION DES FAMILLES
2 nd e Générale et Technologique	1150 €
BAC GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE	
1 ^{ère} et Terminale Générale	1200 €
1 ^{ère} et Terminale Sciences et Technologies du Management et de la Gestion	
1 ^{ère} et Terminale Sciences et Technologies de la Santé et du Social	
BAC PROFESSIONNEL	
2 nd e, 1 ^{ère} et Terminale Bac Professionnel	1160 €
3 ^{ème} Prépa-métiers	890 €

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR Montant par année	CONTRIBUTION DES FAMILLES
BTS Support à l'Action Managériale	1390 €
BTS Comptabilité et Gestion	1390 €
BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social	1495 €
BTS Biotechnologie en Recherche et Production	1795 €
BTS Économie Sociale Familiale	1795 €
DE Conseiller Économie Sociale Familiale	1795 €

Pour les tarifs et conditions de la **formation continue**, contactez-nous à secretariatcampus@talensac.com pour une réponse individualisée selon votre situation.

INTERNAT Les montants tiennent compte des semaines d'absences pour stages et vacances scolaires	CONTRIBUTION DES FAMILLES
Résidence Lycéenne (formule hébergement + petit déjeuner + dîner)	
2 nd e Professionnelle	3500 €
1 ^{ère} et Terminale Bac Professionnel	3400 €
2 nd e, 1 ^{ère} et Terminale Bac Général et Technologique	3640 €
Résidence Étudiante	
Formule hébergement + petit déjeuner + dîner	3640 €
Formule hébergement + petit déjeuner	2950 €



FORFAITS RESTAURATION

	2 ^{de} GT		1 ^{ère} et T ^{ale} GT		3 ^{ème} PM		2 ^{de} ASSP et GALT		1 ^{ère} ASSP, AGORA, et OTM		T ^{ale} ASSP, AGORA et OTM	
	Forfait annuel	Économie annuelle*	Forfait annuel	Économie annuelle*	Forfait annuel	Économie annuelle*	Forfait annuel	Économie annuelle*	Forfait annuel	Économie annuelle*	Forfait annuel	Économie annuelle*
1 jour	240€	-32€	233€	-31€	225€	-30€	218€	-29€	203€	-27€	195€	-26€
2 jours	471€	-70€	456€	-68€	441€	-66€	426€	-63€	397€	-59€	382€	-57€
3 jours	694€	-114€	672€	-110€	650€	-107€	628€	-103€	584€	-96€	562€	-92€
4 jours	914€	-165€	886€	-160€	857€	-155€	828€	-150€	770€	-139€	742€	-134€
5 jours	1 129€	-223€	1093€	-216€	1058€	-209€	1022€	-202€	951€	-188€	916€	-181€

* Économie réalisée par rapport à la consommation d'un repas occasionnel.

Repas occasionnel :8,50€
 Repas occasionnel réservé la veille sur Ecole Directe :8,00€
 Résidence étudiante - Dîner occasionnel (si formule sans dîner) :8,00€

LES RÉDUCTIONS

Pour les familles ayant plusieurs enfants scolarisés au lycée :

- 10% sur la contribution familiale du 2^{ème} enfant
- 20% sur la contribution familiale du 3^{ème} enfant

LES AIDES

LES BOURSES NATIONALES DE LYCÉE

Une demande de bourse lycée sera à déposer à la rentrée, selon les modalités habituelles.
 La demande est à renouveler chaque année (aucun historique de la qualité de boursier entre l'année scolaire 2025-2026 et 2026-2027).
 Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter la comptabilité : raf@talensac.com

LE FONDS SOCIAL LYCÉEN (ACCORDÉ PAR LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE)

Sous condition de ressources, les dossiers seront à remplir en novembre 2026.

GRATUITÉ DES LIVRES SCOLAIRES

Les livres sont mis gracieusement à disposition des élèves avec l'aide de la Région des Pays de la Loire.
 Un chèque de caution est demandé en début d'année scolaire.

MODES DE RÈGLEMENT

- soit par prélèvement mensuel d'octobre à juin
- soit par chèque en 3 mensualités : le 05/10 - le 05/01 - le 05/04
- soit par paiement en ligne via Ecole Directe

